

# NOTRE PRIORITÉ : LES ENFANTS D'ABORD !

## Ensemble, se faire entendre pour :

- > une école bienveillante,
- > les rythmes scolaires respectant les besoins des élèves,
- > une école publique laïque vraiment gratuite,
- > des ouvertures de classes lorsqu'elles sont nécessaires,
- > le remplacement des enseignants absents,
- > une meilleure scolarisation des enfants en situation de handicap,
- > une médecine et une restauration scolaire de qualité,
- > l'éducation des jeunes à la citoyenneté,
- > la défense de l'école en milieu rural.

## DES PARENTS AU SERVICE D'AUTRES PARENTS

- > **Dans les écoles, les collèges et les lycées :** conseils d'école, conseils d'administration, conseils de classe, conseils de discipline...
- > **Dans les commissions municipales :** projet éducatif de territoire (PEDT), commission restauration...
- > **Dans les commissions départementales :** appel, affectations, bourses, transports...
- > **Dans la formation** des parents d'élèves, délégués et élus...
- > **Dans les discussions avec les pouvoirs publics** (préfet, recteur, directeur académique, élus...).
- > **Dans toutes les activités locales** des conseils de parents d'élèves (bourses aux livres, aux fournitures...).

Les parents de la FCPE sont présents dans toutes les instances décisionnelles et consultatives de l'Éducation nationale (départementale, académique, nationale).  
La FCPE est la seule fédération de parents d'élèves à être présente sur tout le territoire, à tous les niveaux de représentation.



### FCPE 10 - CDPE de l'AUBE

Conseil Départemental de Parents d'Élèves

15, avenue d'Échenilly - 10120 SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS

Tél. : 06 78 88 21 61

Mail : [fcpe10@orange.fr](mailto:fcpe10@orange.fr)

Présidente : Béatrice Bergeron - Secrétaire : Pascal Andrieux



### La revue des parents

Tous les 2 mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews, et un reportage départemental le cas échéant.  
(6 numéros par an).  
> 3,35 € pour les adhérents  
> 6 € pour les non adhérents



### La lettre d'information électronique

La lettre d'information électronique de la FCPE est une lettre bimensuelle. Elle comporte un éditio du président sur un sujet d'actualité, ainsi que les rubriques « Sur le terrain », « Le chiffre », « L'agenda », « Lu sur Twitter », « Vu sur le Web », « La question du jour ». Pour s'abonner à la lettre d'information, [www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr) (cliquer sur la bulle « Notre lettre d'information » en haut à gauche de l'écran).

© PHOTOESTEBER - FOTOLIA - ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉSION (1)

ANNÉE SCOLAIRE 20 / 20 - CONSEIL LOCAL FCPE DE :

LES PARENTS

NOM DU PARENT ADHÉRENT : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉL. : ..... TÉL. PORTABLE : .....

E-MAIL : .....

LES ENFANTS

NOM ET PRÉNOM

NÉ(E) LE

COMMUNE DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE POUR LA RENTRÉE

NOM DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE POUR LA RENTRÉE

CLASSE



MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULE

BULLETIN  
À RENVoyer  
À LA FCPE LOCALE  
(ou à défaut à la FCPE  
départementale).  
ACCOMPAGNÉ DE  
VOTRE RÈGLEMENT

### ► JE REJOINS LA FCPE

- Adhésion annuelle**  
Adhésion avec *La Revue des Parents*, 3,35 € par an(2)
- Je verse l'adhésion seule** (part locale = 13,65 €) : ..... €
- Je cotise déjà auprès du conseil local de**  
(préciser lequel) : ..... €
- Je ne verse que (part locale)** : ..... €
- Je soutiens le conseil local par un don de** : ..... €

### TOTAL À RÉGLER

..... €

Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces.  
Le règlement doit être remis au conseil local seul pour les adhérents isolés qui doivent envoyer leur règlement et leur bulletin à la FCPE départementale.  
(2) Déduction 3,35 € si adhésion seule.

DATE ET SIGNATURE :

### ► VOUS SOUHAITEZ :

- Un reçu "don aux œuvres" permettant une déduction d'impôt** égale à 66 % de la somme versée (hors abonnement), dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
  - Participer** aux activités du conseil local de parents d'élèves.
  - Être candidat(e)** au conseil d'école maternelle - élémentaire de :
  - Nom de l'établissement :** .....
  - Être candidat(e)** au conseil d'administration (collège, lycée, LP).
  - Nom de l'établissement :** .....
  - Être délégué(e)** au conseil de classe, précisez laquelle : .....
- **ÊTEZ-VOUS ADHÉRENT L'ANNÉE DERNIÈRE ?**     Oui     Non

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la fédération nationale. Conformément à la loi n°7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.